

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 octobre 2023

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2023-61**
Composition des commissions communales – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-62**
Election des délégués au Syndicat Intercommunal du Relais Petite Enfance « La Maison à Malices » – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-63**
Ressources Humaines : création de poste – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-64**
Signature d’un protocole transactionnel avec les conjoints Aris Brosou – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-65**
Ressources Humaines : création d’emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d’activité – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-66**
Ressources Humaines : taux d’avancement de grade – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-67**
Ressources Humaines : fixation de la nature et de la durée des autorisations spéciales d’absence – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-68**
Forêt communale : assiette de coupe 2024 – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-69**
Signature d’avenants aux marchés de travaux pluriannuels de mises aux normes et de restauration de l’ECLA – approuvée à l’unanimité.
- **Délibération n° 2023-70**
Signature d’avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction d’une salle multi-activités – approuvée à la majorité de 27 voix pour et de 2 abstentions (André BOYRIE et Jean CORNET).
- **Délibération n° 2023-71**
Passage en M57 : apurement intégral du compte 1069 après le 1er janvier 2024 – approuvée à l’unanimité.

- **Délibération n° 2023-72**
Passage en M57 : approbation du règlement budgétaire et financier – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-73**
Passage en M57 : fixation des durées d'amortissement – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-74**
Passage en M57 : subventions versées et neutralisation – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-75**
Passage en M57 : fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations de la Commune prorata temporis : dérogations – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-76**
Versement d'une aide financière de 1 000 € pour la population du Maroc victime d'un séisme – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-77**
Versement d'une aide financière de 1 000 € pour la population de Lybie victime de la tempête Daniel – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN le 19 octobre 2023
Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.